

MOBILITE 2026 – Recrutement Poste à profil

Enseignant Spécialisé (F/H) en Institut Médico-Éducatif (IME)

Affectation des postes : IME Les Vauzelles à Cognac – 2 postes à pourvoir

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION :

L'institut médico-éducatif Les Vauzelles (IME) de Châteaubernard a pour mission d'accueillir des enfants et des adolescents présentant une déficience intellectuelle avec ou sans TSA.

Il est composé d'un institut médico-pédagogique (IMP), d'un institut médico-professionnel (IMPro) et d'une UEMA (Maternelle Pauline Kergomard – Cognac).

L'enseignant spécialisé s'adresse à des élèves en situation de handicap orientés en IME par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Dans la cohérence des différents parcours scolaires proposés aux élèves de l'IME, le professeur des écoles peut avoir pour mission d'enseigner à $\frac{1}{2}$ temps, en lien avec l'équipe pédagogique de l'IME, dans l'Unité d'Enseignement Externe de l'école élémentaire Paul Bert de Cognac ou dans l'Unité d'Enseignement Externe du Collège Félix Gaillard. Il peut également intervenir auprès des enfants d'âge maternelle dans l'UEMA (Unité Enseignement Maternelle Autisme) de l'Ecole Pauline Kergomard de Cognac ou auprès des élèves pris en charge dans les deux autres sections du pôle enfants de l'association EIRC.

Pour ce faire, il s'appuiera sur le projet d'établissement et plus particulièrement sur le projet d'école de l'unité d'enseignement de l'IME, en cohérence avec les projets d'accompagnement personnalisés des jeunes accueillis.

Il participera aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire et aux réunions d'évaluation du projet personnalisé programmées tout au long de l'année scolaire.

Il renseignera les dossiers en termes d'évaluation et de bilan. Il pourra rencontrer les familles ou d'autres partenaires dans le cadre de l'évolution du parcours de scolarisation des jeunes qui lui sont confiés.

Conditions d'exercice :

L'enseignant spécialisé de l'UE intervient dans le cadre du projet d'établissement.

Il rend compte de son travail au représentant de son autorité hiérarchique (IEN ASH MEI), au directeur de l'établissement, autorité fonctionnelle.

Il organise son emploi du temps pour répondre au mieux à la disponibilité des enfants et de leur famille.

Il prend part aux actions de formation nécessaires à l'accomplissement de sa mission sous condition d'accord de l'IEN ASH MEI.

Il est affecté à l'UE par l'Education Nationale et continue donc à être inspecté, évalué par les inspecteurs de l'éducation nationale. L'exercice d'un temps partiel est incompatible avec la fonction.

Le poste vacant est ouvert aux titulaires d'un CAPPEI ou équivalent sous réserve qu'ils s'engagent à suivre le module de professionnalisation dans l'emploi (52h) correspondant à la mission visée, voire le module d'approfondissement (52h) et le module de professionnalisation.

Le demi-poste vacant est susceptible d'être couplé avec un demi-poste d'enseignant non spécialisé.
L'UEMA est un poste à temps plein.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente

L'attribution du poste est soumise à un entretien préalable devant une commission départementale pour valider la candidature (sur une date comprise entre le 11 mars et le 27 mars)

Date limite de transmission pour visa du dossier de candidature auprès de l'IEN d'affectation actuelle : le 9 mars 2026

Information de candidature à transmettre également à : ce.iena16@ac-poitiers.fr et mouvement1d16@poitiers.fr